

En résumé, cette semaine :

	En résumé, cette semaine :
Froment	<p>Stades : La grande majorité des froments est au stade épiaison (BBCH 51-59). Les variétés plus hâtives comme Campesino ou RGT Perkussio sont en pleine floraison (BBCH 61-65).</p> <p>Maladies : Les pressions en rouille jaune, septoriose et rouille brune sont toujours élevées. Les pluies annoncées ces prochains jours sont favorables au développement de la fusariose. De plus, les froments atteignent le stade floraison, stade critique pour l'infection des épis par cette maladie. Le risque d'infection est d'autant plus grand que le froment se trouve sur un précédent maïs dont les chaumes n'ont pas été correctement enfouis. Nos conseils sont donc les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez déjà traité vos épis bien dégagés (BBCH 57-59) avec du <i>prothioconazole</i>, ceux-ci sont protégés contre la fusariose ; • Si vous n'avez pas traité vos épis lors de l'épiaison, il est conseillé de traiter ceux-ci lors de la floraison (BBCH 65) avec du <i>prothioconazole</i>, du <i>metconazole</i> ou du <i>tébuconazole</i>. Ce traitement constituera également un relais contre les maladies foliaires. <p>Ravageurs : Les populations de pucerons observées cette semaine restent faible.</p>
Orges de printemps	<p>Stades : Les orges semées fin mars se situent désormais au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Certaines parcelles semées plus tôt sont déjà au début de l'épiaison (BBCH 51).</p> <p>Maladies : Pensez à effectuer votre traitement fongicide complet au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39).</p> <p>Régulateur : L'emploi d'un régulateur de croissance n'est pas systématique pour les céréales de printemps. Il reste toutefois justifié dans certaines situations à risque et peut être combiné à l'application du fongicide au stade BBCH 39.</p>
Protéagineux	<p>Eco-régime "Réduction d'intrants" et application en protéagineux en 2024, en RW :</p> <p>Plusieurs substances actives sont interdites d'utilisation en protéagineux : 4 s.a. herbicides, 3 s.a. fongicides et 4 s.a. insecticides.</p>

Pression des maladies en froment

Les froments du réseau d'observation CePiCOP sont, pour la majorité, au stade épiaison (BBCH 51-59), les autres, plus avancés, sont déjà en pleine floraison (BBCH 61-69). Les écarts de développement entre les variétés et les localités semble s'être bien résorbés. Le stade floraison indique l'arrivée du froment dans sa période de sensibilité face à la fusariose. Cette dernière est favorisée par les pluies et l'humidité persistante.

La météo passée et des jours à venir est donc hautement favorable à la propagation et l'installation de la fusariose.

Réseau des parcelles froment du CePiCOP (27 parcelles) :

Site	Date de semis	Variété(s) observée(s)
Sart-Risbart	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino
Lonzée	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Chevignon
Chièvres	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Pailhe	18/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Ath	23/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Acosse	03/11/2023	LG Skyscraper, Campesino
Hodeige	07/11/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Ciney	24/11/2023	Chevignon
Mettet	02/12/2023	LG Skyscraper, Campesino

Les maladies dans le réseau :



La **rouille jaune est toujours bien active dans les variétés sensibles**. Elle infecte maintenant la dernière feuille (F1) de toutes les parcelles du réseau emblavées avec la variété Campesino (excepté à Lonzée et Mettet). Les autres variétés comme LG Skyscraper ou Gleam, qui présentaient des symptômes les semaines précédentes, ne semblent plus être impactées par la maladie, la place étant maintenant prise par la septoriose et la rouille brune.

La météo des dernières semaines plait particulièrement à la **septoriose**. Cette dernière poursuit encore et toujours son infection sur les trois dernières feuilles des variétés sensibles (non traitées) du réseau. Elle est particulièrement active à Ath, Lonzée, Chièvres, Pailhe et Hodeige avec respectivement 85%, 70%, 35%, 30%, et 15% des F1 infectées sur la variété LG Skyscraper (variété indicatrice du réseau en termes de pression en septoriose). Sur cette même variété, 75%, 25% et 5% des F2 respectivement à Sart-Risbart, Mettet et Acosse sont infectées. La septoriose est également très présente sur la variété Campesino. Les variétés plus tolérantes du réseau, comme Chevignon ou Champion, ne présentent actuellement aucun symptôme de septoriose sur leur dernière feuille.

La pression en **rouille brune** a atteint les dernières feuilles de toutes les variétés non traitées du réseau d'observation CePiCOP (excepté à Ciney). L'intensité de l'infection est particulièrement importante à Ath, Chièvres et Hodeige où, en moyenne, 22% de la dernière feuille est déjà colonisée par la rouille brune. **Le seuil de traitement pour cette maladie est dépassé** pour l'ensemble des parcelles observées dans le réseau.

La fusariose sur épis :



Figure 1 : Symptômes de fusariose sur épis (*Fusarium* spp.). Photo : P. Hellin

La fusariose des épis est causée par les pathogènes du genre *Fusarium*. Ceux-ci profitent de la floraison et donc de l'ouverture des épillets pour s'introduire dans l'épi et coloniser celui-ci au niveau du rachis. En conséquence, l'alimentation des épillets se situant au-dessus du point d'infection est coupée, ils finissent par blanchir et ne produisent aucun grain. Autre inconvénient de l'infection en *Fusarium*, est la production par ces derniers de toxines, la plus connue étant le déoxynivalénol ou DON. La teneur en DON des lots de grains à destination de l'alimentation humaine et animale est réglementée et ne peut dépasser une valeur seuil au risque d'être déclassés. **Les limites maximales de**

DON déterminées par l'Europe ont été revues à la baisse pour la moisson 2024. Ainsi le seuil de 1250 µg DON/kg de grains pour les grains de céréales non transformés passe à 1000 µg/kg¹.

Le développement de la fusariose des épis est favorisé par une forte humidité ou une période pluvieuse persistante pendant plusieurs jours entre la période épiaison/début floraison. Un court épisode pluvieux à la floraison, précédé d'une période sèche n'est pas suffisant pour favoriser l'installation des champignons responsables de cette maladie (source : Arvalis-info²). **Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables au développement de cette maladie. Le précédent cultural joue également un grand rôle dans l'infection en fusariose.** Ainsi, les froments emblavés sur des précédents maïs dont les chaumes n'ont pas été correctement enfouis sont très à risque. Certaines tolérances variétales face à la fusariose existent mais elles ne sont jamais totales.

Recommandations :

Suivant les avertissements précédents, la plupart des parcelles de froment ont maintenant reçu un ou plusieurs traitements fongicides afin de lutter contre les maladies foliaires. Les recommandations ci-dessous sont à destination de la lutte contre la fusariose dont le risque en infection est particulièrement élevé cette année.

Cas des parcelles ayant reçu un traitement sur l'épi bien dégagé (stade BBCH 57-59) :

Si vous avez suivi les conseils donnés lors des avertissements précédents et que le traitement appliqué sur les épis contenait bien du **prothioconazole**, il n'est pas nécessaire de revenir traiter vos parcelles.

Cas des parcelles n'ayant pas reçu de traitement sur l'épi bien dégagé ou en floraison (stades BBCH 61-65) :

Les averses annoncées par l'IRM pour cette semaine sont particulièrement propices au développement de la fusariose. Un traitement à base de *prothioconazole*, *metconazole* ou *tebuconazole* pourrait donc être nécessaire pour les parcelles en pleine floraison et à risque de forte humidité (HR > 80%) pendant plusieurs jours. Ce traitement constituera également un relais contre les maladies du feuillage.

Pour rappel et afin d'éviter l'apparition trop rapide de résistance au sein des pathogènes suite à l'application de produits de protection des plantes, il est conseillé :

- d'alterner les triazoles utilisés entre les applications ;
- de n'appliquer une strobilurine qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un Qil qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un SDHI qu'une seule fois par saison.

Points clés pour le choix du traitement au stade floraison (BBCH 61-65) :

- le *prothioconazole* est efficace dès le stade fin épiaison (BBCH 57-59) sur la fusariose de l'épi ;
- le *metconazole* et le *tebuconazole* ne sont efficaces que lors de la floraison des épis, au plus proche du moment d'infection du pathogène (leur efficacité est cependant inférieure à celle du *prothioconazole*) ;
- l'efficacité maximale de ce type de traitement avoisine les 50-60%. Malgré la protection de vos épis, des symptômes de fusariose risquent tout de même d'être observés en cas de forte pression. La protection de l'épi permet cependant de rester en dessous des niveaux de DON (mycotoxines) autorisés ;
- tous les produits contenant les substances actives citées ci-dessus ne sont pas agréés au stade floraison, vérifiez donc bien l'étiquette de vos produits.

¹ Pour plus d'information : <https://www.agrolab.com/fr/infos/4703-hoechstgehalte-fuer-deoxynivalenol-radar-10-23-fr.html>

² http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=4&id_acc=51

Cet avertissement concernant le suivi des maladies du froment est le dernier de la saison. Merci d'avoir suivi nos avertissements, en espérant que ceux-ci vous aient permis de protéger vos parcelles de manière judicieuse et efficace.

Groupe « maladies » C. Bataille

Orge de printemps : fongicide au stade BBCH39 ou plus

Les orges semées fin mars se trouvent désormais au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Certaines parcelles semées plus tôt commencent déjà leur épiaison (BBCH 51).

Les fumures et désherbages étant terminés, il est temps d'examiner l'état sanitaire des parcelles. Étant donné la rapidité de la montaison des céréales de printemps, la solution la plus adaptée dans la plupart des situations est d'appliquer un unique traitement **fongicide au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39)**.

L'emploi d'un régulateur de croissance n'est pas systématiquement nécessaire pour les céréales de printemps. Il reste toutefois justifié dans certaines situations à risque et peut être appliqué en même temps que le fongicide au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Attention, il est déconseillé d'appliquer un régulateur si les épis sont déjà visibles. Une parcelle est considérée à risque lorsqu'elle présente un peuplement dense (c'est le cas pour la majorité des parcelles cette année), des tiges fines, une forte disponibilité en azote et une variété sensible à la verse. Attention, certains produits ne sont pas autorisés au stade BBCH 39, et la dose autorisée pour les céréales de printemps est, selon le produit utilisé, souvent plus faible qu'en escourgeon (par exemple pour les produits à base d'éthéphon). Les listes des produits fongicides et des régulateurs mises à jour sont disponibles sur le site : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/cereales/produits-autorises/>

En termes de ravageurs, des adultes et œufs de criocères (lémas) sont observés dans les parcelles. Ces insectes causent généralement des dégâts visuels (ils rongent le parenchyme des feuilles entre les nervures) mais ont peu d'impact sur le rendement (sauf en cas d'infestation massive). Les céréales de printemps y sont toutefois plus sensibles que les céréales d'hiver. Les pontes de criocères sont assez étalées dans le temps (plusieurs semaines), et intervenir tôt, c'est-à-dire avant le stade de la dernière feuille étalée, ne protégera pas contre de nouvelles pontes sur le haut des plantes. Un traitement est recommandé seulement si la pression est supérieure à 2,5 larves par tige à l'épiaison.

Groupe « Phytotechnie », A. Nysten

Ravageurs en céréales : populations restent faibles pour l'instant

Pucerons : Les observations du réseau (16 parcelles) de ce lundi 27/05 montrent des populations de pucerons qui restent faibles. La surveillance se poursuit. Une amélioration de la météo est prévue pour la semaine prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation des populations ainsi que de leurs auxiliaires déjà présents.

Les criocères (lémas) : Ils sont bien visibles et leurs larves commencent à ronger le parenchyme (stries le bout des feuilles). Toutefois, bien que cela donne une impression de dégât, il est rare qu'un traitement insecticide soit rentable pour les céréales d'hiver, sauf en cas d'infestation massive.

Cécidomyies oranges : Une partie des cécidomyies oranges est bien sortie ces derniers jours, comme le montrent les relevés des pièges à phéromones du réseau. Les individus piégés restent toutefois **peu nombreux**, sauf dans certains champs, notamment à Saint-Maur (Hainaut), où le piégeage a été plus important ces dernières nuits. Actuellement, aucune alerte de traitement n'est émise pour ces insectes.

Groupe « Ravageurs », A. Nysten

Protéagineux : Eco-régime “Réduction d'intrants” en 2024

Pour la campagne 2024, l'activation de l'éco-régime “Réduction d'intrants” dans la déclaration de superficie introduite avant le 30 avril 2024, consiste en une prime de 80 €/ha lorsque l'agriculteur s'engage à ne pas appliquer une nouvelle liste de produits phytopharmaceutiques (2024) sur ses parcelles de terres arables et cultures permanentes. Cela concernera uniquement la période de maintien de la culture et non plus toute l'année civile comme en 2023.

Pour les cultures de protéagineux, plusieurs matières actives sont interdites d'utilisation en RW en 2024, dans le cadre de l'éco-régime “Réduction d'intrants”. Il s'agit des substances suivantes :

Herbicides	Fongicides	Insecticides
aclonifène imazamox pendiméthaline S-métolachlore	cyprodinil metconazole tébuconazole	gamma-cyhalothrine lambda-cyhalothrine cyperméthrine pirimicarbe

Des listes de produits autorisés dans le cadre de l'application de l'éco-régime “Réduction d'intrants” en 2024 sont disponibles sur [le site internet du CePiCOP, pour chaque culture : pois protéagineux, féverole et lupin doux.](#)

Groupe « Protéagineux », C. Cartrysse

Calendrier des prochaines visites de terrain – juin 2024

L'ensemble des expérimentateurs wallons présenteront leurs différentes plateformes expérimentales en céréales et oléo-protéagineux durant le mois de juin. Lors de ces visites d'essais, vous pourrez observer le comportement des différentes variétés vis-à-vis des maladies ainsi que leur évolution par rapport à l'année en cours directement sur le terrain. Pendant ces visites, les expérimentateurs vous communiqueront leurs résultats provisoires recueillis durant la saison et échangeront avec vous leur ressenti de l'année. Le choix variétal est aujourd'hui le premier levier agronomique à utiliser pour raisonner les intrants dans nos parcelles. Si les semis des céréales pour la saison 2025 ne sont pas à l'ordre du jour, leur préparation en observant les variétés sur le terrain est un plus pour réussir la campagne de demain.

Ci-dessous, les premières dates pour les visites des essais. Des mises à jour seront réalisées dans les prochains avis !

Plus d'infos directement dans le [calendrier des visites disponibles en cliquant ici.](#)

Visite d'essais sur le blé panifiable – 12 juin 2024

La production de céréales panifiables en Région wallonne vous intéresse ? Alors rejoignez-nous ce **mercredi 12 juin 2024** pour une visite d'essais sur le blé panifiable organisée par le CePiCOP en collaboration avec le CRA-W et le Collège des Producteurs.

Différents essais et exposés en lien avec cette thématique vous seront présentés au cours de cette après-midi en plein champ :

- Filière Prix Juste Producteur
- ValCerWal : Faire correspondre la qualité aux attentes des transformateurs
- Choix des variétés panifiables
- Choix des fumures panifiables
- Fumures alternatives
- Association froment-pois

Cet évènement sera également l'occasion d'échanger entre acteurs sur la production, la transformation et la valorisation des céréales panifiables en Wallonie.

Envie de nous rejoindre ? Inscrivez-vous via ce formulaire en [cliquant ici](#) ou par mail à l'adresse suivante : bv@cepiscop.be. Et rendez-vous le **12 juin à 13h30** sur la **plateforme expérimentale du CePiCOP** située à **Lonzée**, non loin de Gembloux (Rue de l'Abbaye 46-50 à 5030 Gembloux).

Pour plus de renseignements – Benjamin Van der Verren – 0491/93.11.14



CePiCOP
asbl

GEMBLoux
MERCREDI
12 JUIN 2024
À 13H 30

Blé panifiable

VISITE DES ESSAIS

AU PROGRAMME DE LA VISITE

- Filière Prix Juste Producteur
- ValCerWal : Faire correspondre la qualité aux attentes des transformateurs
- Choix des variétés panifiables
- Choix des fumures panifiables
- Fumures alternatives
- Association froment-pois

RENDEZ-VOUS :
Rue de l'Abbaye 46-50
à 5030 Gembloux
(Lonzée)
*Se garer dans la drève
puis suivre les drapeaux*

Inscription souhaitée via ce [LIEN](#)
ou par mail à bv@cepiscop.be

Avec la participation de
Benjamin Van Der Verren
CePiCOP
Julien Beuve-Mery
Collège des producteurs
Bruno Godin
CRA-W



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepiscop.be

Tél : 0499/63.99.00

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis le 4 juin 2024

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP